

Objectif de la lettre :

Transmettre à nos partenaires une information régulière sur nos activités et notre actualité, les services que nous sommes à même de leur proposer ainsi que des points techniques ou réglementaires qu'il nous paraît intéressant de mettre en avant.

Toutes nos lettres peuvent être consultées ou téléchargées sur notre site (rubrique "dossiers en consultation")

Une affaire livrée

EPHAD de Domzère / Surface totale : 2 900 m² env. / Mission de AIM : AMO



92 Lettres en sommaire

Afin de mieux vous permettre de retrouver un sujet traité dans une de nos lettres, ci-joint un sommaire actualisé des 92 Lettres AIM.

Comme toujours, n'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions et à nous communiquer les coordonnées de contacts qui pourraient trouver un intérêt à la lecture de La Lettre AIM.

Le Tableau de bord de l'activité

Effectif :	Nombres d'affaires actives en cours : 22	
11 personnes	Dont avants projets : 14	Dont DCE : 1
	Dont chantiers : 4	Dont AMO : 3

AUDIT - INGENIERIE - MANAGEMENT DE PROJET

SARL au capital de 30 000 Euros - RCS Vienne B 403 328 651

40, Chemin de Baraban - 38690 CHABONS - tél. : 04-76-65-07-97 / fax : 04-76-65-06-86

mail : aim.sarl@wanadoo.fr - site : www.aim-ingenierie.com

Récapitulatif des sujets traités	N°	Juridique	Technique	Général
Hauteurs libres minimales	1		X	
Différence entre Contractant Général et Maîtrise d'Oeuvre	2	X		
Etudes de faisabilité énergétique	2	X	X	
Accessibilité PMR dans les ERP	4		X	
Obligation d'isolation des éléments horizontaux béton	7		X	
Epures manœuvres camions	8		X	
Récupération des eaux de pluie	10		X	
Présentation concept "BUROLOGIQUE"	11			X
Bureaux avec plancher bas à + de 8 m. du sol	14		X	
Le temps de réverbération	15		X	
Coûts des façades porteuses	17		X	
La production d'électricité solaire	18		X	X
Coûts d'un bâtiment de bureaux	19			X
Le puits canadien	20		X	X
L'assurance construction et la dommages ouvrage	21	X		
Présentation concept "BUROBETON"	22		X	X
La production d'électricité éolienne	23		X	X
Dispositions constructives étanchéité multicouche	24		X	
Les Missions de Contrôle Technique de la construction	27	X		
Les Missions Géotechniques	28	X		
Synthèse de la norme des parcs de stationnement privés	29		X	
Synthèse de la norme des parcs de stationnement publics	30		X	
Inspection obligatoire des PAC réversibles	31	X		
Nouveau régime d'enregistrement pour les ICPE	32	X		
Les intervenants dans l'acte de construire	33	X		
Distances entre ouvrages émergents en toiture étanchée	34		X	
Cloisons démontables, amovibles, murs mobiles, etc...	35		X	X
Pentes minimales de toiture en bac sec	37		X	
Ossature primaire pour plafonds suspendus	38		X	
Quel bois pour quel usage ?	39			
L'assainissement écologique	40		X	X
Les accès permanents par échelles fixes	42		X	
Performances des cloisons plaques de plâtre sur ossature	44		X	
La RT 2012	45	X	X	
Achèvement / Réception / Livraison	46	X		
Nouvelles obligations permis de construire / démolir / DP	47	X		
Volume minimum de bois dans les construction	47	X	X	
Remplacement de la SHON par la Surface de plancher	48	X		
Différence entre AMO et MOD	49	X		
Le point sur les isolants thermiques	50		X	X

Récapitulatif des sujets traités	N°	Juridique	Technique	Général
<i>Prédimensionner une poutre métallique</i>	51		X	
<i>Les EAS (espaces d'attente sécurisés) en code du travail</i>	52		X	
<i>Norme sur les systèmes de récupération des eaux de pluie</i>	53		X	
<i>Combien de dégagements pour évacuer les bâtiments ?</i>	54		X	
<i>Prédimensionner une poutre bois</i>	55			
<i>Attestation prise en compte RT sur bâtiments existants</i>	57	X		
<i>Réglementation thermique applicable aux bâtiments existants</i>	58	X	X	
<i>Obligation de rénovation thermique des bâtiments existants</i>	59	X	X	
<i>Dallage armé obligatoire pour sols collés</i>	61		X	
<i>Obligation de diagnostic des déchets de démolition</i>	62	X	X	
<i>Les différents recours au permis de construire</i>	63	X		
<i>Suppression du volume minimum de bois dans les constructions</i>	65	X		
<i>Le contrat collectif de responsabilité décennale (CCRD)</i>	66	X		
<i>Parement minimum pour cloisons et doublages plaques de plâtre</i>	67		X	
<i>Chute unique ou chutes séparées pour réseaux d'évacuations</i>	68		X	
<i>Le label bâtiment biosourcé</i>	69	X		
<i>Le procédé "EUROMAC 2" (bloc de coffrage isolant)</i>	70		X	X
<i>Les composants d'une serrure</i>	71		X	
<i>Norme sur les aménagements de bureaux</i>	74	X		
<i>Installations d'évacuation d'eaux pluviales</i>	75	X	X	
<i>Obligation de protection contre les termites</i>	76	X		
<i>Hauteur des appareils sanitaires</i>	77		X	
<i>Simplification des normes</i>	78			X
<i>BIM</i>	79			X
<i>DP ou Permis de Construire</i>	81	X		
<i>Les différents types de surfaces</i>	82	X		X
<i>Glissance des sols - normes DIN 51097 et DIN 51130</i>	84	X	X	
<i>Obligation d'installation détecteurs de fumée</i>	85	X		
<i>Glissance des sols - norme XP P 05-011</i>	86	X	X	
<i>Stationnement des vélos dans les espaces privés</i>	87	X		
<i>Marquage des vitrages</i>	89	X		
<i>Agenda d'Accessibilité Programmé (ADAP)</i>	90	X		
<i>Absence de TVA sur les pénalités de retard</i>	91	X		
<i>Ouvrages entrant dans le cadre de l'assurance décennale</i>	92	X		
<i>Présentation bâtiment Modulabb</i>	92	X		